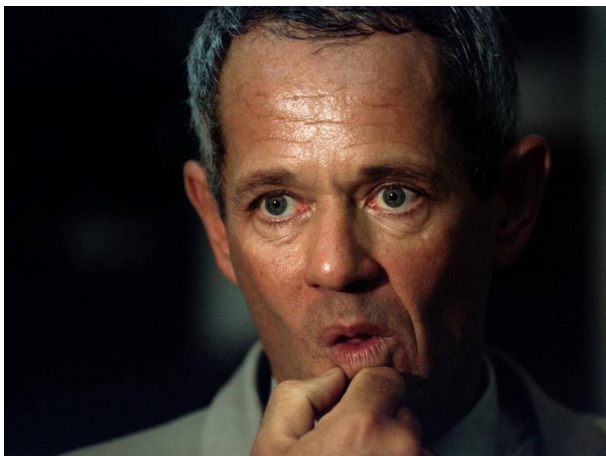


Rwanda : Paul Barril visé par une plainte pour complicité de génocide

Maria Malagardis

Libération, 25 juin 2013

L'ex-gendarme de l'Elysée est accusé par plusieurs associations françaises d'avoir aidé les autorités rwandaises pendant que se déroulaient les massacres contre la minorité tutsi.



(photo Reuters)

Cette plainte qui concerne le génocide au Rwanda, a été déposée lundi, sans aucune publicité, auprès du Tribunal de grande instance de Paris par trois associations françaises : la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), la Ligue des droits de

l'homme (LDH) et l'ONG Survie ont en leur possession des documents accablants (dont *Libération* a eu connaissance) qui prouvent que Barril était en contact régulier avec les autorités rwandaises, en 1994, au moment-même où se déroulait le génocide dans ce petit pays de l'Afrique des Grands Lacs.

Dès le 27 avril 1994, soit vingt jours après le début des massacres contre la minorité tutsi, le ministre de la Défense du gouvernement génocidaire « *confirme* » des demandes en hommes et matériel à l'ancien patron de la cellule anti-terroriste de l'Elysée, officiellement reconverti dans le privé. Un mois plus tard, un « *contrat d'assistance* » en bonne et due forme est même conclu entre Barril et le pouvoir rwandais. A cette époque, les massacres ont déjà dépassé les 100 000 morts. Dans ce contrat, il est question de soutien en hommes et de livraisons d'armement aux auteurs des tueries, alors même que le Conseil de sécurité de l'ONU avait décrété dix jours plus tôt, le 17 mai, un embargo sur les armes à destination du Rwanda où le génocide fera plus de 800 000 victimes en trois mois entre avril et juin 1994. Mais en réalité, les liens

entre Barril et le régime qui a conduit au génocide sont plus anciens et plus complexes, comme le montrera une enquête que *Libération* publiera dans les jours à venir. « *Un dossier qui pose aussi en filigrane la question des complicités extérieures au cœur de ce génocide* », comme le signale Patrick Baudouin, l'avocat de la FIDH.